

## **Procès verbal**

Le lundi 12 janvier 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 07 janvier 2026, s'est réunie sous la présidence de Robert OLIVE.

Secrétaire de la séance : Joselyne CAMPS

**Présents** : Jean-Paul BONNET, Jean-Christophe BOURQUIN, Joselyne CAMPS, Florence CARTA, Alain CATALA, Benjamin CAZES, Christel FORTUNA, André GIOANNI, Marie-Françoise LANCIAUX, Jean-claude MORAT, Françoise OLIVE, Robert OLIVE, Florence BAPTISTE

**Représentés** : Sylvain LIEGARD représenté par Joselyne CAMPS, Roselyne DIAZ représentée par Jean-Paul BONNET

**Absents et excusés** :

### **Ordre du jour** :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 8 décembre 2025
- Budget Communal 2025
- Déclarations d'Intention d'Aliéner
- Syndicat mixte des nappes de la plaine du Roussillon : convention
- Motion de soutien à la candidature UNESCO des savoir-faire traditionnels d'élaboration des Vins Doux Naturels
- Informations diverses

### **I. Approbation du compte-rendu de la séance du 8 décembre 2025**

Monsieur le Maire présente le compte-rendu de la séance du 8 décembre 2025, transmis préalablement à l'ensemble des élus avec la convocation. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu.

### **II. Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes (N° DE 2026 001)**

Monsieur le Maire présente la motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes, dans le contexte du débat national sur les finances publiques et l'organisation territoriale.

La commune affirme son attachement :

- à la libre administration des collectivités ;
- à l'autonomie financière et fiscale ;
- au principe de subsidiarité et à la préservation de la clause de compétence générale.

La commune soutient également les propositions portées par l'Association des Maires de France, notamment en faveur :

- du pouvoir réglementaire local ;
- d'un moratoire sur les nouvelles contraintes normatives ;
- d'une simplification des procédures administratives.

Enfin, le Conseil municipal demande à l'État de garantir les moyens financiers nécessaires à l'action locale, notamment par la suppression de plusieurs dispositifs et mesures impactant négativement les budgets communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte la motion à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **III. Déclarations d'Intention d'Aliéner**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la réception de trois Déclarations d'Intention d'Aliéner :

- Parcelle cadastrée A456 – Vente de Sylvain NOEL à Andhuc NGO et Fanny MOUGEL ;
- Parcelle cadastrée A1376 – Vente de Vincent MARIE à Dimitri CASAS ;
- Parcelles cadastrées A501 et A955 – Vente des conjoints GARRIGUE à Alexandre UCCI et Charène GAUBERT.

Après examen, le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces ventes.

### **IV. Syndicat Mixte Nappes de la Plaine du Roussillon : convention d'échanges de données (N° DE 2026 002)**

Madame Françoise OLIVE et Monsieur le Maire présentent la convention d'échanges de données proposée par le Syndicat mixte des nappes de la Plaine du Roussillon.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de transmission sécurisée et réglementaire des données relatives aux prélèvements d'eau, aux données piézométriques et aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve la convention d'échanges de données ;
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document nécessaire à son exécution.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **V. Motion de soutien de la commune à la candidature UNESCO des Vins Doux Naturels (N° DE 2026 003)**

Monsieur Jean-Christophe BOURQUIN présente la démarche de reconnaissance des savoir-faire traditionnels d'élaboration des Vins Doux Naturels au titre du patrimoine culturel immatériel.

Le Conseil municipal souligne l'importance patrimoniale, culturelle et économique de ces savoir-faire pour les territoires concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve le principe de soutien à la candidature nationale et internationale ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la lettre de consentement relative à cette démarche.

La motion est adoptée à l'unanimité.

### **Informations diverses**

#### **1. Antenne cabinet médical**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'antenne du cabinet médical est ouverte depuis le 10 décembre 2025. Les consultations sont assurées par le Docteur Tixier chaque mercredi matin, de 8h00 à 12h00, uniquement sur rendez-vous.

Le médecin a sollicité la mise à disposition de matériel complémentaire afin d'améliorer les conditions d'accueil et de consultation : un caisson de rangement, déjà disponible dans les locaux communaux, ainsi qu'une imprimante qui devra être commandée et installée. Le Conseil municipal prend acte de ces besoins et valide le principe de cet équipement complémentaire.

## 2. Agence Postale Communale

Robert OLIVE informe le conseil municipal qu'un rendez-vous technique s'est tenu le 7 janvier 2026 afin de faire un point sur le fonctionnement de l'Agence Postale Communale, les aspects matériels et organisationnels, ainsi que les éventuelles évolutions à prévoir. Les échanges ont permis de préciser les modalités techniques et administratives nécessaires au bon fonctionnement du service. Le Conseil sera tenu informé des suites données à ce dossier.

## 3. Schémas directeurs des réseaux d'eau potable et d'assainissement :

Monsieur le Maire annonce le lancement, fin janvier, de la consultation relative aux schémas directeurs. Cette démarche vise à planifier de manière structurée les investissements communaux à moyen et long terme, notamment en matière d'équipements et de réseaux. Il est précisé que cette phase de consultation permettra de sélectionner un bureau d'études chargé d'accompagner la commune dans l'élaboration des documents stratégiques.

## 4. Contentieux

Monsieur le maire évoque deux points

- a. Clôtures parcelle A1427 : rappel est fait du courrier rédigé par Maître BONNET - avocat de la commune - concernant la situation constatée. La commune reste vigilante quant au respect des règles d'urbanisme et avant de conclure son propos Robert OLIVE indique que le 5 janvier tous les voisins ainsi que les propriétaires ont été invités en mairie où une réunion de médiation était organisée. Les seuls absents étaient les propriétaires de la parcelle cadastrée section A n°1427.
- b. Affaires PLANES/PAYRE : une audience est prévue prochainement. La commune suit attentivement l'évolution de cette procédure et se tient prête à défendre ses intérêts.

## 5. Conseil Départemental - Diagnostic platanes :

Le maire informe les membres du conseil municipal que les services du C.D. 66 ont adressé un courrier à la commune disant qu'un diagnostic sanitaire des platanes situés en agglomération le long de la RD916 a été réalisé. Il en ressort que 13 arbres nécessitent des travaux d'élagage afin de maintenir le gabarit routier et d'éliminer le bois mort présent dans les houppiers. Ces travaux sont à la charge de la commune. Un devis sera sollicité afin d'évaluer précisément le coût de l'intervention avant programmation des travaux.

## 6. Police Pluri-Communale : Bilan 2025

Monsieur le Maire présente le bilan d'activité 2025 de la Police Pluri-communale (152 heures de présence sur la commune / 20 timbres-amende dressés / 3 mises en fourrière / 4 excès de vitesse constatés). Il est indiqué qu'à l'issue des prochaines élections municipales, une réflexion sera engagée sur l'organisation et le fonctionnement futur de la Police Pluri-communale afin d'en améliorer l'efficacité et l'adéquation aux besoins locaux.

## 7. ASA - Canal du Moulin

Le maire rappelle aux Elus qu'une seconde réunion a été organisée par la Commune et l'ASA "de Saint-Féliu d'Avall" où tous les signataires de la pétition relative au défaut d'entretien ont été conviés. Cette réunion s'est tenue le lundi 5 janvier avec les riverains signataires d'une pétition (12 personnes présentes). Les personnes présentes ont été informées que les travaux d'entretien du Canal du Moulin débuteront mi-février, en commençant par le tronçon compris entre le bassin de rétention et le pont de l'avenue de Cerdagne.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 5 700 €, réparti à parts égales entre l'ASA (50 %) et la commune (50 %), avec en complément - au frais de la commune - la mise à disposition du personnel municipal.

#### 8. Recensement Population :

Le maire indique que Les données publiées par l'INSEE indiquent que la population de référence au 1er janvier 2023, en vigueur au 1er janvier 2026, est fixée à 1 320 habitants. Cette évolution démographique constitue un élément important pour le calcul des dotations communales.

#### 9. Voeux du 16 janvier 2026

Robert OLIVE rappelle que la cérémonie des vœux à la population se tiendra le vendredi 16 janvier 2026 à 19h00 à la salle polyvalente.

Florence Baptiste quant à elle, informe que le concours des couronnes de Noël a enregistré la participation de 11 candidats ce qui témoigne de l'implication des habitants dans la vie locale.

#### 10. Ecole : Projet théâtre

Jean-Claude MORAT apporte des précisions sur le projet théâtre qui va être mené à l'école par la classe de Noëlie TORRALBA.

#### 11. Canigo Grand Site:

Joselyne CAMPS fait le compte-rendu de la dernière réunion du syndicat

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h59

Robert OLIVE  
Président de séance